
Annonce de la vente de biens d'émigrés dans les districts de Béthune et Saint-Omer, lors de la séance du 17 nivôse an II (6 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce de la vente de biens d'émigrés dans les districts de Béthune et Saint-Omer, lors de la séance du 17 nivôse an II (6 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 46;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_35505_t2_0046_0000_6

Fichier pdf généré le 15/05/2023

qu'elle en sollicitera la mention honorable et l'insertion au Bulletin.

C.P. MEQUIN (*présid.*), MELLOU (*secrét.*),
NOIREAU.

15

Les administrateurs du département du Pas-de-Calais, ceux du district de Montagne-sur-Mer et ceux du district de Verdun écrivent que la vente des biens des émigrés est en activité, et s'élève à beaucoup au dessus de l'estimation.(1)

Mention honorable, insertion au bulletin.(2)

a

[Arras, 14 niv. II] (3)

« Citoyen Président,

Nous venons d'adresser à l'administration des Domaines nationaux, des états des immeubles d'émigrés vendus dans les districts de Béthune et St Omer pendant les mois brumaire et frimaire; il en résulte que dans le district de Béthune pendant le mois de brumaire, des biens estimés 31 141 l. 17 s. 6 d. ont été vendus 87 615 l., ce qui fait une différence de 56 473 l. 2 s. 6 d. Que dans le même district pendant le mois frimaire des biens estimés 120 344 l. 17 s. ont été vendus 244 679 l., ce qui fait une différence de 124 334 l. 3 s.; que dans le district de St Omer pendant le mois brumaire, des biens estimés 283 750 l. ont été vendus 710 155 l., ce qui fait une différence de 426 405 l.; que dans le même district pendant le mois frimaire, des biens estimés 67 900 l. ont été vendus 167 910 l., ce qui fait une différence de 110 010 l. »

Les administrateurs du département :

Ferdinand DUBOIS (*présid'*), ANNIE (?),
J.V. MOSIRS (?), B. ANTART, L. GARINE.

(*Applaudissements*). (4)

b

[Montagne-sur-Mer (5), 9 niv. II] (6)

« Représentans,

Le 5 du courant, quatre maisons d'émigrés, situées dans cette commune, estimées 25 500 l. ont été adjugées 74 300 l., ce qui donne un excédent de 48 800 l. de l'estimation à la vente.

Nous allons continuer sans interruption, la vente des biens de ces scélérats, nous espérons qu'ils se vendront avantageusement, car on ne croit pas ici aux revenants. Vive la République, Vive la Montagne. »

Les administrateurs du district.

BRAZIER (*ag^t nat'*).

(1) P.V., XXIX, 4; J. Mont., n° 55; C. Eg., n° 507, p. 49; M.U., XXXV, 280; J. Lois, n° 466, p. 3; J. Univ., n° 1508, p. 6644; Mess. soir, n° 507, p. 4; J. Fr., n° 470; J. Paris, p. 1497.

(2) Bⁱⁿ, 17 niv.

(3) C 288, pl. 885, p. 32.

(4) M.U., XXXV, 280.

(5) Montreuil-sur-Mer.

(6) C 288, pl. 885, p. 33. Mention dans M.U., XXXV, 283; Mon., XIX, 159; Bⁱⁿ, 21 niv., qui ajoute : « Il se plaint de la lenteur des imprimeurs qui font retarder les ventes de plusieurs décades par la négligence qu'ils mettent à imprimer. Renvoyé au comité de salut public ».

c

[Verdun, 13 niv. II] (1)

« Citoyen Président,

Informe la Convention nationale que les immeubles des émigrés se vendent dans ce district au-delà du prix des biens patrimoniaux; des biens estimés à la somme de 105 344 l. ont été vendus 252 000 l. Pendant le tems des visites on entend de toute part des cris d'allégresse : Vive la République, Vive la Convention nationale, Vive la Montagne !

Dis lui aussi que les administrés de ce district bénissent l'heureux jour qui les a appelés à la liberté et qu'ils l'invitent à rester à son poste jusqu'au parfait consolidement (*sic*) de la République et à marcher d'un pas aussi ferme dans la carrière qu'elle a si heureusement commencée. Salut et fraternité. »

E. MARC.

16

Un soldat d'un des bataillons sous les ordres du général Gérard (2) offre, en don patriotique, sa montre en or, comme un objet de luxe inutile à un républicain. (3)

Mention honorable, insertion au bulletin. (4)

[Reçu délivré au courrier Duponcel, 17 niv. II] (5)

Le général Gérard, dit Levieux, commandant une division dans l'Armée du Haut Rhin a fait passer au cⁿ Hérault la montre d'un soldat d'un des b^{ons} sous ses ordres, laquelle montre il offre en don patriotique comme objet de luxe inutile à un soldat.

[Signé : DUCROISI].

17

Des députés de la commune de Roset-les-Mesnils (6) offrent à la Patrie une somme de 500 liv., et demandent qu'une cloche leur soit rendue. (7)

Mention honorable du don patriotique. (8)

L'ordre du jour sur la demande d'une cloche.

[Roset-les-Mesnils, 12 niv. II] (9)

« Nous vous apportons le prix des dépouilles d'un culte aboli dans notre commune. Les métaux sont à la Monnoie : il ne restoit dans les temples où nous avons été si souvent abusés que

(1) C 288, pl. 885, p. 31. Mention dans Bⁱⁿ, 17 niv.; M.U., XXXV, 282; J. Lois, n° 466; C. Eg., n° 507, p. 49; J. univ., n° 1508, p. 6644; Mon., XIX, 159; Audit. nat., n° 471; J. Fr., n° 470; J. Paris, p. 1497.

(2) Aucun des deux Gérard cités par G. SIX (*Dictionnaire des généraux...*), n'est mentionné comme ayant commandé à l'armée du Haut-Rhin.

(3) P.V., XXIX, 4 et 104.

(4) Bⁱⁿ, 18 niv.

(5) C 288, pl. 871, p. 3.

(6) Roset-les-Mesnils (Aisne).

(7) P.V., XXIX, 4 et 104. Mention dans J. Saublier, n° 1060; Ann. R.F., n° 37, p. 4; J. Fr., n° 470; Mon., XIX, 159; J. univ., p. 6644.

(8) C 288, pl. 871, p. 7.

(9) Bⁱⁿ, 18 niv.